

À qui s'adresser ?

Objectif : Reconnaître, retrouver et nommer les acteurs de la filière forêt bois belge



Sommaire

- 1 - Qui contacter et pourquoi ? 2
- 2 - Exemples de parcours d'un propriétaire forestiers... 5
- 3 - Liste des coordonnées 6



1 Un accompagnement de qualité



Réalisation d'un inventaire

Afin de gérer au mieux votre forêt, vous pouvez vous faire accompagner. Cet accompagnement peut différer selon vos besoins, vos attentes, vos connaissances et la situation de votre forêt.

Q Cas de M. Dupuis.

Il n'a pas beaucoup de temps pour assurer la gestion, chez lui tout passe par un expert forestier.

Q Cas de M. Duchêne.

Il est retraité et passionné par la forêt, il s'est formé à la gestion grâce aux activités de la SRFB et délègue une partie des travaux à des indépendants.

Q Cas de M. Durant.

Acteur chevronné de la filière forêt bois a mis sa forêt en société afin d'en tirer, selon lui, le meilleur parti. Il fait tout lui-même de A à Y laissant tout de même l'exploitation aux professionnels.

2 Qui contacter et pourquoi ?



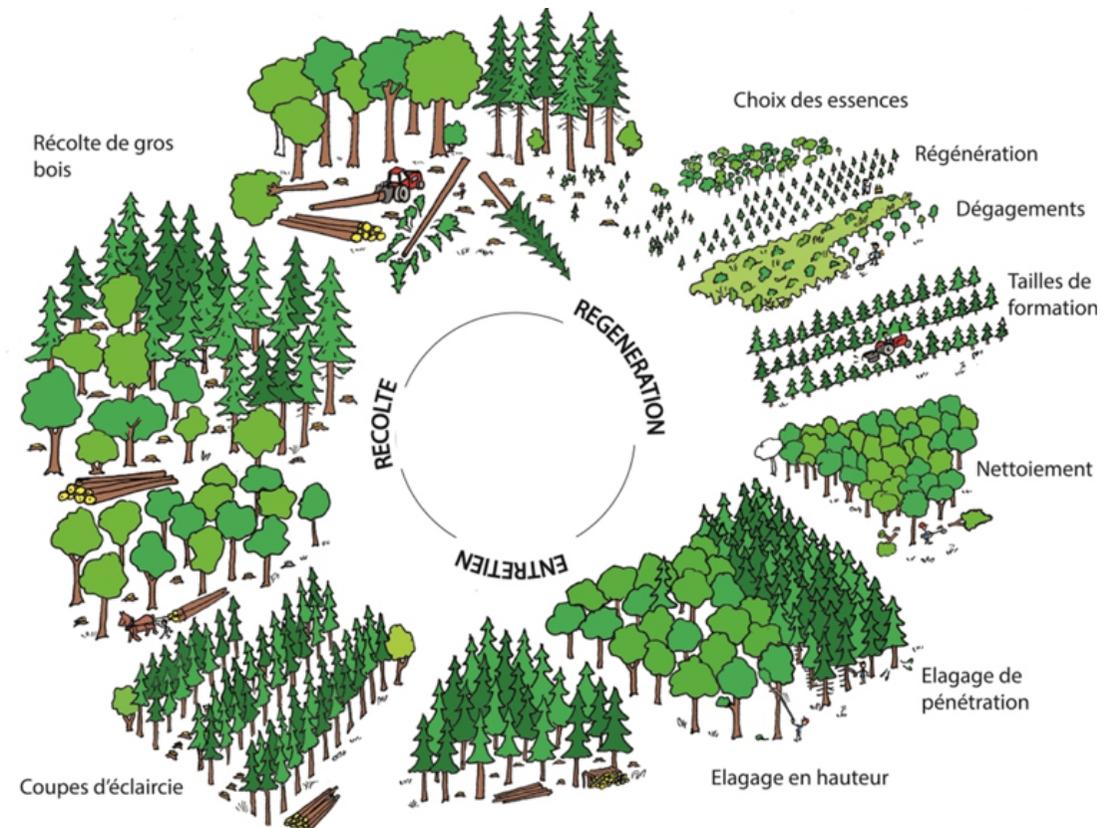
Vous souhaitez déléguer la gestion forestière

- Expert forestier
- AGPRW (Association des Gardes Particuliers de la Région Wallonne Asbl)
- Coopératives

Vous souhaitez conserver la gestion, mais déléguer les travaux forestiers

- UETFW (Union des Entrepreneurs de Travaux Forestiers de Wallonie)
- Union Ardennaise des Pépiniéristes (UAP)
- CFB (Confédération belge du bois)

 entreprisesforestieres.be



Cycle d'une gestion forestière

Vous souhaitez vous regrouper entre voisins propriétaires pour les travaux et les ventes de bois ?

- CAPFP (Cellule d'Appui à la Petite Forêt Privée)
- La Fédération Nationale des Experts Forestiers (FNEF)

Vous souhaitez être défendu pour vos droits et avoir une aide juridique ?

- NTF (propriétaires ruraux de Wallonie)

Vous souhaitez une aide pour financer un reboisement ?

- SRFB (Société Royale Forestière de Belgique) : Sponsoring de plantations par des entreprises privées
- RND (Ressources Naturelles et Développement) : Prime provinciale à la plantation (Province du Luxembourg)

Vous souhaitez une information/un conseil ?

- SRFB (+5 ha)
- CAPFP (-5 ha)

Vous souhaitez une formation ?

- SRFB (initiation, personnalisée et pédagogiquement adaptée)
- Forêt.Nature (Forêt Wallonne asbl)

Vous souhaitez vous assurer (responsabilité civile, incendie) ?

- SRFB



Plantation assurée
par un professionnel

3 Exemples de parcours d'un propriétaire forestier

Afin de gérer au mieux votre forêt, vous pouvez vous faire accompagner. Cet accompagnement peut différer selon vos besoins, vos attentes, vos connaissances et la situation de votre forêt.

à qui s'adresser ?



Mesure de la circonférence d'un arbre



Cas de M. Dupuis

Il a finalement contacté la SRFB pour faire assurer sa forêt en RC et a contacté la Fédération Nationale des Experts Forestiers pour être conseillé et pour déléguer ensuite la gestion forestière.



Cas de M. Duchêne

Membre de la SRFB, il a choisi de suivre quelques formations spécifiques comme « choisir une essence adaptée à ma station », « tailler et élaguer mes arbres forestiers », « réaliser mon document de gestion », ...

Il a par contre délégué les dégagements à un entrepreneur de travaux forestiers qu'il a trouvé via l'UETFW. L'utilisation d'une débroussailleuse relève pour lui, du domaine professionnel. Cette année il a aussi décidé de vendre un lot de bois grâce à une vente groupée organisée par la CAPFP.



Cas de M. Durant

Membre SRFB, administrateur de NTF et représentant d'un conseil cynégétique, M. Durant connaît bien la filière forêt-bois. Un problème d'épicéa scolyté la conduit directement vers la Confédération Belge du bois afin d'organiser l'évacuation des bois au plus vite.

4 Liste des coordonnées



La Fédération Nationale des Experts Forestiers (FNEF)

Avenue Gouverneur Bovesse 112/18
5100 Jambes
Tél. +32 (0) 81 31 31 58
info@experts-forestiers.be



Société Coopérative Forestière (SOCOFOR)

Place des Barricades 12 bte 5,
1000 Bruxelles
Tél: +32 (2) 735 00 88
socofor.samkempen@belgacom.net



Groupement de Gestion s.c.r.l.

En Charotte, 16
6940 BARVAUX - DURBUY
Tél. : +32 (0) 86 40 01 12
groupementdegestion@skynet.be



Confédération belge du bois (CFB)

Rue Royale,163
B-1210 Bruxelles
Tél. : + 32 (2) 219 27 43
contact@confederationbois.be



Union des Entrepreneurs de Travaux Forestiers de Wallonie (UETFW)

Avenue Gouverneur Bovesse, 112/18
B-5100 JAMBES
Tél. :+32 (0) 81 31 31 58
uetfw.be@gmail.com



Union Ardennaise des Pépiniéristes (UAP)

10,Place de la foire
B-6840 Neufchâteau
Tél. : +32 (0) 61 61 24 60
Gestionnaire technique
Didier Ernould - didier.ernould@uap.be



Cellule d'Appui à la Petite Forêt Privée (CAPFP)

Zoning Industriel de Aye
Rue de la Croissance 4
B-6900 Marche-en-Famenne
Tél. : +32 (0)84 46 03 58
info@capfp.be



Propriétaires Ruraux de Wallonie (NTF)

Rue Borgnet 13, 2e étage
B-5000 Namur
Tél : +32 () 081 26 35 83
info@ntf.be



Société Royale Forestière de Belgique (SRFB)

Boulevard Bischoffsheim 1-8 bte 3
B-1000 Bruxelles (siège social)
Tél. : +32 (2) 223 07 66
info@srfb-kbbm.be



Société Royale
Forestière de Belgique

Ressources Naturelles et Développement (RND)

Rue de la Fontaine, 17c
6900 Marloie
Tél.: +32 (0)84 32 08 40
info@rnd.be



Ressources Naturelles
Développement asbl

Forêt.Nature (Forêt Wallonne asbl)

Rue de la Plaine 9
B-6900 Marche-en-Famenne
Tél. : +32 (0)84 22 35 70
info@foretnature.be



Conception et rédaction : Philippe de Wouters, Orane Bienfait, Geoffrey Bodson

Crédits photos : © SFRB p2, 3, 6 ; © Sillon Belge p5

Crédits icônes : © flaticon.com p1, 7

Maquette : Eduter-CNPR

Édition : Janvier 2019

Plus d'informations ?

Voici les partenaires d'eForOwn qui peuvent vous informer, vous former et vous accompagner

Vous êtes propriétaire forestier

En Belgique



En Espagne



En France



Vous êtes étudiant ou enseignant

En Belgique



En Espagne



En France

